



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'éducation autochtone en péril : un budget qui compromet la réconciliACTION en éducation

Wendake, le 5 novembre 2025 – Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) est préoccupé par les orientations du premier budget fédéral présenté par le gouvernement Carney.

En misant sur l'assainissement des finances publiques à court terme et la relance de la compétitivité, le gouvernement relègue l'éducation autochtone au second plan, sacrifiant des investissements structurants aux retombées socio-économiques pourtant démontrées sur le long terme.

« L'éducation n'est pas une dépense, elle constitue un investissement. Négliger son financement, c'est compromettre l'avenir des jeunes et retarder la mise en œuvre de la réconciliACTION », déclare Denis Gros-Louis, directeur général du CEPN.

Les progrès en éducation sont réels, mais fragiles. Les écoles des Premières Nations obtiennent désormais des résultats exemplaires, parfois supérieurs à ceux du réseau provincial. Une réduction du financement constituerait un important retour en arrière, remettant à l'avant-plan les écarts de réussite que nos communautés sont justement parvenues à réduire grâce à l'Entente régionale en matière d'éducation (ERE), signée en 2022. Le renouvellement de l'ERE, prévu en 2027, devra s'accompagner d'investissements structurants en infrastructures scolaires afin de consolider ces acquis et de soutenir durablement la réussite éducative.

Un modèle rigoureux et efficace qui a fait ses preuves

L'expérience du CEPN démontre que les investissements réalisés dans le cadre des ERE génèrent des retombées concrètes, viables et durables. Depuis 2022, la fréquentation scolaire, la rétention du personnel et l'accès à des services d'éducation spécialisée ont connu une progression marquée, tout en créant ou maintenant plus de 1500 emplois dans les communautés membres du CEPN.

Le modèle utilisé, fondé sur la rigueur, la transparence et l'autonomie, a réduit la lourdeur bureaucratique de Services aux Autochtones Canada et amélioré la performance du système administratif. Il prouve qu'il est possible de concilier stabilité budgétaire, saine gestion publique et résultats mesurables. Issu d'un véritable partenariat de Nation à Nation, ce modèle incarne la réconciliation en action.

Le CEPN salue toutefois les investissements annoncés en infrastructures résidentielles pour les communautés autochtones, essentiels à la qualité de vie et à la rétention du personnel. Il espère que ces efforts permettront également d'appuyer l'expansion des infrastructures scolaires, un levier indispensable pour atteindre le plein potentiel de l'Entente régionale en matière d'éducation.

Un financement lacunaire pour l'éducation autochtone

Bien que le CEPN partage les objectifs de rigueur et d'efficacité du gouvernement, l'absence de mesures ciblées pour soutenir la réussite éducative des élèves autochtones va à l'encontre des engagements du Canada en matière de réconciliation et d'équité.

Depuis l'adoption en 2019 de la politique de transformation de l'éducation des Premières Nations, le Canada s'était engagé à offrir un financement souple et adapté aux réalités de nos communautés. Ce principe doit être réaffirmé.

L'éducation est un levier de prospérité, un moteur de réconciliation et un vecteur d'autonomie. Par sa vitalité unique, la jeunesse autochtone représente un actif stratégique national : miser sur son éducation, c'est investir dans le Canada de demain et bâtir une réconciliACTION durable pour les générations futures.

À propos du CEPN

À propos du Conseil en Éducation des Premières Nations Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) est l'association de 22 Premières Nations au Québec, qui œuvre depuis 40 ans à la réalisation du droit des Premières Nations d'exercer leur pleine compétence en matière d'éducation grâce à la mise en place d'un système éducatif complet, doté de ressources adéquates, conçu et géré selon leurs valeurs et leur culture. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.cep-n-fnec.com.

Source et renseignements :

Mona Belleau

Directrice des services de communication et de relations gouvernementales

Conseil en Éducation des Premières Nations

418 842-7672, poste 3016

mbelleau@cep-n-fnec.com